

INSCRIPTION AU LYCÉE BLAISE PASCAL

5 rue des Emmurées
 B.P. 1105
 76174 ROUEN CÉDEX

VOUS ENTREZ EN :		SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	1 ^{ère} anné e de BTS	2 ^{ème} anné e de BTS	PTSI	PT	ATS	TSS
CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION :										
REPLIR	Dossier cartonné (<i>coller une photo en haut à droite</i>) (1)	X			X		X		X	X
	Fiche pédagogique (<i>voie générale et technologique</i>)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Fiche infirmerie (1)	X			X		X		X	X
	Fiche restauration	X	X	X	X	X	X	X	X	X
FOURNIR	Copie de la carte d'identité (1)	X			X		X		X	X
	Copie de l'Attestation de recensement ou du Certificat de participation à la JDC		X	X (si non fourni en 1ère)	X					
	Copie du relevé des notes du baccalauréat				X		X			
	Copie du relevé des notes du BTS ou DUT								X	X
	Chèque de 10 € à l'ordre du F.S.E. (2) (3)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Chèque de 30 € à l'ordre de l'Agent Comptable (2) pour participation aux frais de photocopies				X	X	X	X	X	X
	R.I.B. (2)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Si vous êtes nouvel élève et si vous souhaitez être : - demi-pensionnaire : (carte) fournir un chèque de 45,60 € à l'ordre de l'Agent Comptable - demi-pensionnaire : (forfait) fournir un chèque de 4,60 € à l'ordre de l'Agent Comptable - interne : fournir un chèque de 4,60 € à l'ordre de l'Agent Comptable										
LA DEMANDE DE BOURSE DOIT ETRE EFFECTUÉE VIA EDUCONNECT (PRÉ-BAC) OU VIA LE CROUS (POST-BAC)										

(1) Si vous étiez au lycée Blaise Pascal en 2023-2024, vous n'êtes pas concerné

(2) Préciser au dos les nom, prénom et classe de l'élève si le nom du responsable est différent de celui de l'élève.

(3) F.S.E. = Foyer Socio-Educatif. Adhésion facultative. Cependant, nous rappelons que la cotisation au FSE permet de diminuer le montant de la participation demandée pour certains voyages et de bénéficier de tarifs avantageux (cafeteria, photos de classe, concours...)

En cas de difficultés rencontrées pour constituer votre dossier d'inscription,
 contactez le Secrétariat des Études au 02.32.81.58.04 ou 02.32.81.59.05